



COMMUNE DE SAVIGNY

Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

07/2023

Demande de crédit pour le remplacement d'un véhicule de voirie

Date proposée pour la séance de commission ad hoc :

Mardi 12 septembre 2023 à 20h00

Salle des commissions de la Maison de commune

Réf. : 41.05.01

I:\4-TRAVAUX-PUBLICS-ENVIRONNEMENT\41-TECHNIQUE\41.05-vehicules-materiel-outillage\41.05.01-Vehicules\Preavis\Preavis_07-2023.docx

Savigny, le 19 juillet 2023

TABLE DES MATIERES

1. Véhicules du service de la voirie	3
1.1 Présentation	3
1.2 Tracteur Mc Cormick F85	4
2. Proposition de remplacement	4
2.1 Principe	4
2.2 Véhicule	5
2.2.1 Caractéristiques techniques	5
2.2.2 Prix.....	5
3. Crédit	6
3.1 Montant du crédit.....	6
3.2 Amortissement	6
3.3 Charges d'exploitation	6
3.4 Financement	6
3.5 Commission des finances.....	6
4. Conclusions	7

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de solliciter un crédit de CHF 97'000.00 TTC destiné à l'acquisition d'un tracteur pour le service de la voirie, en remplacement du tracteur Mc Cormick F85 de 2011.

1. Véhicules du service de la voirie

1.1 Présentation

Pour assumer les tâches publiques qui lui sont dévolues, le service de la voirie dispose des véhicules suivants :

- Tracteur industriel Mc Cormick CX 105 → Mis en circulation le **12 janvier 2006**
- Balayeuse Bucher Citycat 2010 → Mise en circulation le **15 septembre 2008**
- Elevateur à fourche Doosan D25 G → Mis en circulation le **25 mai 2011**
- Tracteur Mc Cormick F85 → Mis en circulation le **7 septembre 2011**
- Ford Transit 2.4 TDCi 350 L 4x4 → Mis en circulation le **27 décembre 2012**
- Transporteur communal Aebi VT 450 Vario → Mis en circulation le **15 janvier 2015**
- Faucheuse, tracteur à tondre Kubota G26 → Mise en circulation le **4 juillet 2017**
- Chargeur télescopique Schaeffer 6680 T → Mis en circulation le **26 juin 2020**

Actuellement, le matériel roulant est complété par divers accessoires, tels que :

- Une remorque basculante.
- Une saleuse adaptée au transporteur communal Aebi VT 450 Vario.
- Trois bennes, dont une en alu et deux en acier, adaptées au transporteur communal Aebi VT 450 Vario.
- Trois lames à neige, adaptées aux différents véhicules.
- Une pelle rétro motorisée, Bob Cat.
- Des tondeuses à gazon et leurs accessoires.
- Un robot de tonte pour le terrain de football de Saint-Amour.
- Une motofaucheuse Aebi, équipée d'une épareuse, d'une petite lame à neige, d'une fraiseuse et d'une herse.

1.2 Tracteur Mc Cormick F85

Nous avons acquis ce tracteur en 2011, en remplacement du tracteur Landini Mistral 50, au prix net de CHF 100'000.00 TTC (préavis n° 10/2010), reprise déduite.

Ce véhicule a parfaitement répondu à nos attentes et à nos besoins, notamment par sa maniabilité et les possibilités de lui associer facilement divers accessoires. Nous en avons été très satisfaits.

Aujourd'hui et après environ 5'200 heures d'utilisation réparties sur 13 ans, il « s'essouffle » et nécessite régulièrement des réparations engendrant des frais supplémentaires en plus de l'entretien ordinaire ; ce fut notamment le cas notamment en 2021 et 2022. Dans ce contexte, nous considérons ce qui suit :

- De 2011 à 2020, les coûts d'entretien du véhicule ont été stables et ordinaires, représentant une moyenne d'environ CHF 5'200.00/année. En 2021 et 2022, les coûts annuels ont en revanche augmentés à respectivement CHF 6'850.00 en 2021 et CHF 12'250.00 en 2022.
- L'investissement a été amorti (5 ans dès 2012).
- Le montant de la reprise du véhicule et de ses accessoires dans leur état actuel est très intéressant.

Au regard de ces éléments, nous estimons que :

- Ce tracteur a rendu les services escomptés, en relation adéquate avec l'investissement et les frais qu'il a engendrés.
- Economiquement, il ne serait pas avisé de le conserver plus longtemps.

C'est la raison pour laquelle, nous vous proposons de le remplacer.

2. Proposition de remplacement

2.1 Principe

Notre proposition est de remplacer le tracteur Mc Cormick F85 de 2011 par un véhicule du même type, actualisé. Le nouveau véhicule sera aux normes Stage V et sera équipé d'un filtre à particules intégré.

Ce nouveau véhicule servira au déneigement et au salage des trottoirs, ainsi qu'à l'entretien des espaces verts. Il sera équipé de roues gazon lui permettant de rouler sur les terrains de sport.

Plusieurs accessoires en service sont compatibles avec le véhicule pressenti, soit notamment : la fraiseuse, la bossette, l'épandeur à engrais et la remorque.

Les accessoires suivants seront en revanche repris avec le tracteur actuel : la pompe de traitement de 2008, la saleuse de 2010 et la tondeuse de 2014.

2.2 Véhicule

2.2.1 Caractéristiques techniques

Le modèle du véhicule retenu présente les caractéristiques suivantes :

Moteur	: Turbo Diesel 4 cylindres Puissance : 61 cv Cylindrée : 2'434 cm ³
Transmission	: 30 km/h Entraînement hydrostatique à 3 étages
Direction	: 4 roues motrices Hydrostatique
Prise de force	: 540 tours/min indépendante
Force de relevage	: 1'750 kg 2 distributeurs hydrauliques, position flottante arrière
Poids	: 2'100 kg à vide
Accessoires	: – Saleuse : largeur d'épandage entre 1 et 8 mètres, capacité de la cuve de 350 litres – Lame à neige d'une largeur de 1.80 mètre – Porte-palettes pour cadres à piquets de bord de route – Roues gazon

2.2.2 Prix

Nous avons demandé des offres à plusieurs fournisseurs et nous présentons la proposition la plus avantageuse, dont le coût s'articule comme suit, incluant le taux de TVA 2024 à 8.1% :

Véhicule équipé	CHF 93'800.00
Saleuse	CHF 11'500.00
Lame à neige	CHF 16'500.00
Porte-palettes pour cadre à piquets	CHF 1'500.00
Total TTC	<hr/> CHF 123'300.00
./. Reprise du tracteur Mc Cormick F85, avec des accessoires	CHF 26'300.00
Total net TTC	<hr/> CHF 97'000.00 <hr/>

Le crédit figurera au plan des investissements 2024-2028.

Dans le cas d'espèce, la reprise du véhicule n'est pas comptabilisée séparément, car celle-ci sera traitée avec le fournisseur du nouveau véhicule ; en effet, selon la prospection que nous avons effectuée, cette solution nous permet d'obtenir une offre plus avantageuse par rapport à la revente du véhicule par nos propres moyens.

Comptablement, le montant de la reprise sera assimilable à un rabais et corollairement l'investissement à amortir sera par conséquent moins élevé.

3. Crédit

3.1 Montant du crédit

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 97'000.00 TTC pour l'acquisition du véhicule et ses accessoires décrits sous chiffre 2.2 ci-dessus.

3.2 Amortissement

L'amortissement est prévu sur 8 ans.

3.3 Charges d'exploitation

Il n'y a pas de charges supplémentaires d'exploitation, hormis les intérêts et l'amortissement du crédit.

3.4 Financement

L'investissement sera financé dans un premier temps par les liquidités.

Néanmoins, nous sollicitons d'ores et déjà l'autorisation d'emprunter tout ou partie du crédit sollicité, soit au maximum la somme de CHF 97'000.00.

3.5 Commission des finances

L'investissement étant inférieur à CHF 100'000.00, il n'est pas soumis à l'examen de la Commission des finances (article 122 alinéa 3 du Règlement du 1^{er} février 2016 du conseil communal).

4. Conclusions

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n° 07/2023 du 19 juillet 2023 ;
Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. **D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 97'000.00 TTC (nonante sept mille francs) pour le remplacement d'un véhicule de voirie.**
2. **D'admettre le mode de financement proposé.**
3. **D'autoriser la Municipalité à emprunter pour financer le crédit sollicité.**

Au nom de la Municipalité de Savigny
La Syndique La Secrétaire

C. Weidmann Yenny

I. Schori

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 juillet 2023.

Déléguée municipale : Mme Nicole Félix, Municipale